

Arr. de Lure. Canton de Lure.

PTT : 70200 Lure. SNCF : à Lure.

Top. *Subtus novam villam*, 1209 (AHS.H. 231). *La Novale*, 1209 (AHS.H. 230). Voir *Neuville-lès-Champlitte*.

Géog. Sup. totale : 488 ha. Alt. : 330 m ;
boisée : 41 ha (B. Cx. : 41 ha).
Terrain militaire : 150 ha.

L'ensemble est en plaine.

Géol. Alluvions modernes dans le cours de la rivière. Alluvions fluvio-glaciaires sur le reste.

Hydr. L'Ognon coule du nord à l'ouest du finage pour prendre ensuite la direction est-ouest.

Dém. 1790, 310 hab. 1815, 389. 1841, 465. 1861, 460. 1881, 451. 1906, 366. 1936, 255. 1962, 253. 1968, 242.
Morts à la guerre 1914-18 : 14.

Hist. La Neuville avait certainement, à l'époque gallo-romaine, une importance due au pont sur l'Ognon qu'empruntait la voie romaine de Langres au Rhin par Luxeuil et Belfort. On en relève des traces très apparentes entre La Neuville et Malbouhans. Il y a des vestiges de ce pont à cent mètres en amont de celui qui existe actuellement sur la rivière.

En 1855, on a découvert, à proximité de la voie romaine, une centaine de médailles d'argent portant l'effigie d'Héliogabale, Alexandre Sévère, Maximien, etc.

En 1209, Renaud de Faucogney donna à l'abbaye de Bithaine, le moulin de La Neuville : « molendinum subtus novam villam in flumine Linnonis situm ».

Suivant l'almanach de 1785, ce village était alors divisé en deux sections : La Neuville-le-Haut et La Neuville-le-Bas. C'était une dépendance de la terre de Faucogney.

Le seigneur, en 1789, était la princesse de Bauffremont.

1789. Bailliage de Vesoul.

1790. District et canton de Lure.

Par. La Neuville fait partie de la paroisse de Saint-Germain.

Art. Au centre du village, à droite, en allant à Montessaux, niche en plein-cintre en grès rose abritant une statue de saint Antoine, en pierre blanche, un livre à la main droite, le Tau (T) à la main gauche, un cochon à ses pieds, xvi^e siècle. Au centre également, route de Malbouhans, oratoire en grès rose, encadré d'un motif torsadé et surmonté d'un fronton triangulaire ; il porte l'inscription : « 1753 Iaque Lombard Ave Maria », mais est malheureusement vide ! A côté, croix monolithique.

Ch. Longchamps (R.B. 1014, 1860) dit qu'une grande dalle tumulaire de deux mètres et demi de haut et un mètre et demi de large fut retirée de la rivière. Elle portait des inscriptions assez effacées dans les compartiments supérieurs et les insignes d'un maçon ou d'un architecte dans ceux du bas : « Ce sont à droite un marteau placé debout, la tête en haut et deux pierres, à gauche deux autres marteaux, l'un la tête en haut, l'autre la tête en bas avec une pierre à côté. Le Canton du territoire où a été découverte cette pierre est appelé en patois : le fourneau et on suppose qu'il y exista une usine à fer. Des marteaux, des pinces, des blocs de fonte retrouvés sur les lieux semblent justifier cette tradition ». Il s'agirait d'un de ces ateliers mobiles où travaillaient au Moyen Age les premiers fondeurs de fer. Ils s'établissaient dans les endroits favorables, où ils trouvaient de la mine et du bois, ou même récoltaient les vieux fers qu'ils refondaient. Ils écoulaient leurs productions utilitaires (pots, outils) dans les villages environnants, puis ils transportaient leur activité vers une clientèle nouvelle. Beaucoup de lieux-dits inscrits sur les vieux cadastres portent le nom de « fourneau ». C'est le souvenir d'un établissement de ce genre. Toutefois, nous marquons quelques hésitations pour La Neuville où les conditions (absence de minerai de fer notamment) ne paraissent pas avoir été réunies.

Econ. Aujourd'hui malgré le maintien de quelques exploitations agricoles, la plupart des habitants travaillent dans les usines avoisinantes.

Source :

Dictionnaire des
Communes